

Un quart des communes n'emploie pas de papier recyclé

ENVIRONNEMENT

Une enquête réalisée par la Jeune Chambre économique de Genève le démontre. Le pourquoi peut étonner!

MARC GUÉNIAT

Sur les 45 communes du canton, dix n'utilisent pas de papier recyclé, tandis que huit autres ne le font que partiellement. Étonnamment, ce sont surtout les petites communes rurales qui ne s'en servent pas alors que les efforts d'adaptation à fournir sont moindres au sein des petites entités administratives (voir l'infographie).

Convaincre par le prix

Porte de ces constats, l'antenne locale de la Jeune Chambre économique, implantée dans presque tous les pays du monde, a tenté de changer ces habitudes. «Nous ne voulons pas seulement pointer les problèmes du doigt, mais aussi proposer des solutions», explique Alexandre Grasset, le président.

Voilà pourquoi ils ont joint à leur appel un argumentaire vantant les avantages de ce geste en faveur de l'environnement. «Notre campagne est axée sur la qualité du produit recyclé et sur son prix», poursuit Christine Flamand, directrice du projet.

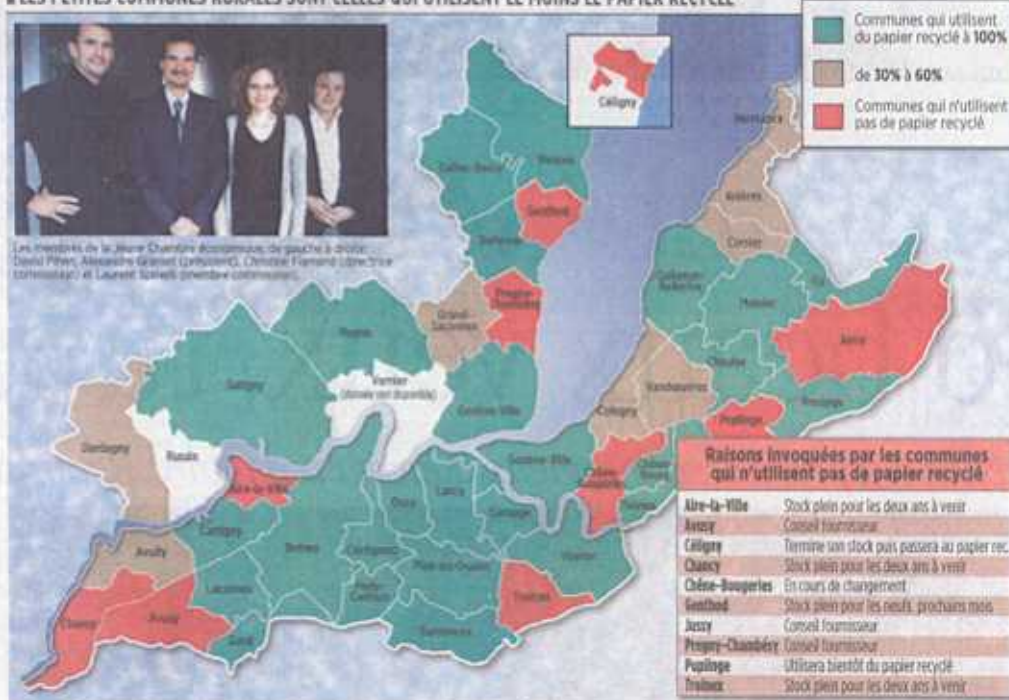
Un choix politique

Exemples à la clé, les communes ont ainsi pu constater que le papier peut être réutilisé jusqu'à sept fois sans perdre de sa valeur. Tout en réalisant une économie de 35 francs par tonne de déchets. «Cela sans compter la réduction de la consommation de fibre de bois et d'eau, deux éléments nécessaires à la fabrication du papier», poursuit Christine Flamand. En clair, les préjugés une fois balayés, il ne restait

LES PETITES COMMUNES RURALES SONT CELLES QUI UTILISENT LE MOINS LE PAPIER RECYCLÉ



Les membres de la Jeune Chambre économique, de gauche à droite: David Peyer, Alexandre Grasset (président), Christine Flamand (directrice communication) et Laurent Schiess (président communal).



plus qu'à procéder à un choix politique. Pour 25 communes, dont les plus importantes en termes de population, la démarche de la Jeune Chambre ne s'est pas révélée nécessaire: l'adoption du papier recyclé étant déjà effective à 100%, c'est-à-dire pour tous les besoins de leur administration (courrier interne, tous ménages, journal, etc.). Cela a toutefois permis de s'assurer qu'une majorité est signataire de la Charte des amis des forêts anciennes et que l'Agenda 21 figure au rang de priorité politique.

Parmi les mauvais élèves du recyclage, la plupart n'ont pas été convaincus et avancent parfois d'étranges arguments. Certains suivent les conseils de leur fournisseur (Avully, Jussy et Pregny-Chambésy) alors que d'autres invoquent des stocks remplis pour les deux prochains années (Aire-la-Ville, Chancy, Genéthod et Troinex). Certains, en revanche, entendent terminer leur réserve pour faire le pas. C'est le cas de Chêne-Bougeries, Olligny et Puplinge.

Deux communes, Vernier et

Russin, n'ont pas répondu aux sollicitations de la Jeune Chambre. Renseignements pris, Vernier ne se sert du papier recyclé que pour les tous ménages. «Pour le moment, nous ne l'utilisons pas davantage. D'abord, l'archiviste cantonal nous l'a recommandé afin de mieux préserver nos données. Ensuite, nos fournisseurs le déconseillent car il abîme plus facilement imprimantes et photocopieuses. Cela dit, nous cherchons des solutions pour y remédier», reconnaît le maire Thierry Apothéloz.

Enfin, huit communes pratiquent un compromis tout helvétique. Entre 30 et 60% de leurs besoins proviennent du recyclage, souvent pour le courrier interne. Alors que Grand-Saconnex et Avully se mettent un vert sitôt leur stock épuisé, Anières, Vandoeuvres, Hermance, Cologny, Corsier et Dardagny ne se disent pas intéressés à améliorer ce taux.

Les optimistes se souviennent que le recyclage n'est apparu que durant les années 90...